

Informations de base	
2018/2999(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Complétant le règlement (UE) no 1304/2013 relatif au Fonds social européen, en ce qui concerne la définition des barèmes standards de coûts unitaires et des montants forfaitaires pour le remboursement des dépenses des États membres par la Commission	
Complétant 2011/0268(COD)	
Subject	
4.10.15 Fonds social européen (FSE), Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD)	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	EMPL Emploi et affaires sociales		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
19/12/2018	Publication du document de base non-légal	C(2018)08468	
19/12/2018	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
16/01/2019	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
12/02/2019	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Conseil		
27/02/2019	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2018/2999(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2011/0268(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	EMPL/8/15254

Portail de documentation
Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2018)08468	19/12/2018	